

RELANCE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
DNCMP/ 29 /S/2020-2021
(AAON)

POUR

LA FOURNITURE D'UNE CONNEXION INTERNET PERMANENTE ET DEDIEE
D'UNE CAPACITE DE 10 Mbps A L'INSTITUT NATIONAL DE SECURITE
SOCIALE DU BURUNDI (I.N.S.S.)

Date de publication : 16 / 11 / 2020
Date d'ouverture des offres : 07 / 12 / 2020

1. Objet

L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la fourniture d'une connexion internet permanente et dédiée d'une capacité de 10 Mbps.

2. Financement du marché

L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) financera le marché sur ses propres fonds, exercice 2020-2021.

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

La fourniture prévue dans le cadre de ce marché est en un seul lot :

- Fourniture d'une connexion internet permanente et dédiée d'une capacité de 10 Mbps à l'INSS.

L'installation des liaisons pour la fourniture de la connexion est à exécuter dans un délai maximum de 30 jours calendaires à partir de la date de réception de la notification définitive de l'entrée en vigueur du Marché et la durée du contrat de fourniture est de 12 mois à partir de la date de début effectif de la connexion.

4. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridique, technique et financière nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées aux articles 161 et 162 du Code des Marchés Publics.

Les associations sans but lucratif (ASBL) ne sont pas éligibles pour ce marché.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'I.N.S.S, B.P. 1600, à Bujumbura Tél. 22 26 9526, contre versement de vingt cinq mille Francs Burundais (25.000 FBU) sur le compte n° 1121/005 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'INSS et vingt cinq mille Francs Burundais (25.000 FBU) sur le compte n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'OBR. Il peut également être consulté dans les locaux de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), Service informatique, au premier étage, bureau 1.20. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins dix (10) jours calendaires avant la date limite de remise effective des offres.

6. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires doivent soumettre leurs offres en un seul lot et les présenter en 2 enveloppes intérieures dont l'une contient l'offre technique et l'autre l'offre financière. Ces enveloppes seront ensuite glissées dans une enveloppe extérieure. Cinq (5) exemplaires dont un original et 4 copies sont exigés pour chaque offre.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission (Garantie bancaire) de sept cent mille Francs Burundais (700 000 FBU) conformément au Code des Marchés Publics du Burundi en vigueur.

Les offres devront être soumises à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, rez-de-chaussée, Tél: 22269508 ou 22269544 au plus tard le 07 / 12 / 2020 à 9 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

8. Date et heure limites de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessous¹ au plus tard le 07 / 12 / 2020 à 9 heures précises.

Toute offre reçue après la date et heure limites ne sera pas prise en considération.

¹ Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, rez-de-chaussée, Tél : 22269508 ou 22269544.

9. Séance d'ouverture des offres

L'ouverture des offres se fera en 2 étapes :

Les offres techniques seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle de réunions de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, deuxième étage, le 07/12/2020 à 9 heures 30 minutes. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires ayant présenté des offres techniques jugées conformes par l'Administration, aura lieu ultérieurement après avis de non objection de la DNCMP.

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par les membres de la sous-commission d'ouverture présents et tous les soumissionnaires présents ou leurs représentants signeront un registre attestant leur présence.

10. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont:

a) Pour l'enveloppe renfermant l'offre technique :

- Les bordereaux de versement d'achat du DAO portant le numéro du Marché;
- La garantie de l'offre (Garantie bancaire suivant le modèle en annexe) ;
- L'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par les Services de l'OBR et en cours de validité;
- L'attestation de non-redevabilité en original délivrée par l'INSS du Burundi et en cours de validité;
- Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF) et une copie du Registre de Commerce;
- L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Commerce et en cours de validité ;
- Une copie de statuts juridiques ou un acte de groupement notarié ;
- L'adresse fixe et connue du soumissionnaire ;
- Une déclaration de non conflit d'intérêt signé par le représentant du soumissionnaire.

b) Pour l'enveloppe renfermant l'offre financière :

- La soumission établie suivant le modèle en annexe ;
- Le bordereau des prix unitaires conformément au modèle en annexe ;
- Le délai d'exécution.

N.B : La non-conformité de l'un des documents exigés cités aux points a) et b) entraînera l'élimination de l'offre. En cas de besoin, l'Autorité Contractante pourra demander des éclaircissements sur les offres conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics en vigueur.

l

11. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Capacité juridique de l'entreprise ;
- Capacité technique de l'entreprise ;
- Capacité technique du Chef du projet aligné ;
- Montant de l'Offre financière.

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement et techniquement et évaluée la moins disante.

Si deux ou plusieurs soumissionnaires ayant présenté des offres conformes administrativement et techniquement proposent le même prix, une nouvelle concurrence sera lancée entre eux seulement pour l'offre financière.

Dans la nouvelle soumission, le prix proposé ne peut être supérieur à celui qui avait été proposé.

Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles.

12. Adresse

L'adresse détaillée de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) est : Chaussée Prince Louis Rwagasore, BP 1600 BUJUMBURA, Tél : 22269508 ou 22269544.

Bujumbura, le .../.../2020

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSS

Emmanuel MIBURO

General Major

